Parlons d'hygiène

Il faut que nous soyons vraiment bien indifférents pour ne pas nous occuper davantage de tout ce qui regarde l'hygiène. Il s'agit de nos intérêts personnels les plus immédiats, de notre santé, des intérêts les plus lointains de notre famille, et nous persévérons dans une insouciance qui confine à la maladresse. S.I Nous en parlons périodiquement... lorsque s'ouvre une crise ministérielle, parce qu'on y trouve le prétexte commode de l'attribution d'un portefeuille. Mais le choix du titulaire arrêté, le voile de l'oubli retombe sur cette chose à la fois si nécessaire et si méconnue.

Il serait bon pourtant de revenir de temps en temps sur ce chapitre et de nous convaincre nous-mêmes qu'il est des règles de vie plus sages que celles auxquelles nous obéissons et que nous avons un moyen facile d'influer directement et très sérieusement sur notre valeur et notre rendement personnels.

Par une chance singulièrement heureuse, l'hygiène consiste uniquement dans l'emploi systématique et judicieux du facteur de vie et de santé mis abondamment à notre disposition. A les utiliser avec sagesse et méthode, nous ignorerions bien des maux et éviterions bien des regrets.

L'air est partout, autour de nous, autour de nos habitations, autour de nos villes. C'est l'ennemi d'une bonne quantité de microbes incapables de vivre à son contact. Utilisons-le. Cela ne demande pas un gros effort.

L'eau abonde partout. On la distribue à profusion dans les moindres recoins de la ville et chaque maison, à la campagne, a ses puits et ses citernes. Il n'est si pauvre foyer qui ne puisse bénéficier de son emploi sans limites.

La lumière est à tout le monde. Elle pénètre partout où l'air lui-même peut pénétrer. Elle est un tel démiurge de joie qu'on conçoit difficilement que des architectes imprévoyants et maladroits n'aient pas tout mis en œuvre pour l'accueillir dans nos maisons.

Le *soleil* enfin, dispensateur de force et de vie, est toujours un bienfait du ciel. Certes, sous nos climats brumeux, il ne brille pas toujours d'un très vif éclat; raison de plus pour saisir toutes les occasions d'en recueillir le bénéfice.

L'hygiène n'est pas autre chose que l'utilisation de ces quatre sources de vie. Trop de gens se figurent encore que la campagne est le seul lieu où l'on puisse jouir de ces biens naturels. Préjugé sans fondement! Il n'est pas du tout sûr qu'on se porte mieux à la campagne qu'à la ville quand les conditions de l'existence ne sont pas plus hygiéniques ici que là. On peut très bien se porter même dans la plus humble maison.

Changez l'air de vos chambres, de toutes les pièces que vous habitez. Ouvrez largement portes et fenêtres. L'air, la lumière et parfois le soleil y rentreront alors à discrétion, pour votre plus grand bien. Et vous aurez satisfait aux préceptes les plus élémentaires de l'hygiène, si vous voulez bien en outre être propres, c'est-à-dire user et abuser de l'eau pour vous-mêmes, pour vos enfants, pour vos planchers, etc...

Chacun vous souhaite, en ces jours de Nouvel An, bonheur et santé. Cela ne dépend que de vous. L'hygiène bien comprise vous assurera contre la maladie et ses ravages : le bonheur n'habite pas les demeures où ne fleurit pas la belle santé.

DOCTEUR HENRI DIFFRE.

LE FROID EN ITALIE

Rome, 30 décembre. — L'hiver n'aura jamais été aussi rigoureux en Italie. A Rome, le thermomètre est tombé à 5 degrés au-dessous de zéro.

Dans le Nord, la température oscille entre 10 à 15 degrés au-dessous de zéro. Plusieurs cours d'eau et presque tous les étangs sont gelés.

L'EVACUATION DE LA ZONE DE COLOGNE

L'ATTITUDE DE L'AMERIQUE

Paris, 30 décembre. — La « Chicago Tribune » apprend que le gouvernement américain a décidé de ne pas se mêler de la question de Cologne et qu'il ne fera aucune suggestion aux alliés relativement à l'évacuation.

Le colonel Logan, observateur officieux du gouvernement des Etats-Unis auprès de la C.D.R. a démenti les nouvelles selon lesquelles le département d'Etat lui avait demandé de faire des représentations aux alliés pour leur montrer que le plan Dawes pourrait être compromis par la prolongation de l'évacuation.

L'ambassade des Etats-Unis n'a pas reçu davantage d'instruction de ce genre.

Cinq directeurs de la Banque de l'Etat prussien sont arrêtés

Berlin, 30 décembre. — Un gros scandale, qui a éclaté voici quelques jours, semble prendre des proportions énormes. C'est le scandale Cutisher.

Cutisher était un de ces aventuriers qui, pendant la période d'inflation, profitèrent du désarroi du Reich pour faire les opérations les plus invraisemblables, souvent avec succès. On s'aperçoit aujourd'hui que la plus engagée dans l'affaire Cutisher n'est autre que la Banque de l'Etat prussien; elle ne lui avait pas avancé moins de 4 millions de marks-or sans garantie.

On vient d'arrêter cinq directeurs qui ont été déclarés responsables de ces prêts.

Une nouvelle victime du radium : le chimiste Deménitroux

Le chimiste Deménitroux, un élève de Pierre Curie, qui, le premier, trouva une méthode pratique et peu coûteuse pour extraire le thorium, est depuis plusieurs semaines en traitement à l'hôpital Tenon. Le savant, atteint d'un appauvrissement extrême des globules rouges, a déjà eu trois fois la transfusion du sang grâce au dévouement de son père et de deux amis. Il faudra renouveler l'opération par laquelle il a heureusement récupéré déjà quelque force.

La résignation entaut que la modestie de ce héros de la science, qui n'a pas quarante ans, est admirable et bien touchante. Il ne parle que de ses travaux qu'il aspire à reprendre malgré les dangers qu'ils lui font courir.

UN AVIATEUR SAUVE PAR SON PARACHUTE

Villacublay, 30 décembre. — Au moment où l'aviateur Pilot exécutait, cet après-midi, des vols sur un avion nouveau, celui-ci piqua du nez vers le sol.

A 400 mètres, l'aviateur voyant le danger, déclencha le mécanisme de son parachute et atterrit sain et sauf. L'avion est venu s'écraser sur le sol.

800 soldats pillards fusillés en Chine

Londres, 30 décembre. — 800 soldats ont été exécutés à Kalgan, à 180 kilomètres de Pékin. Un message « Central News » de Tien-Tsin, relatant ce massacre, dit que les soldats n'ayant pas reçu leur solde depuis plusieurs mois, mirent à sac de nombreuses boutiques.

Un évêque français africain mordu par un serpent

Bacoro (côte d'Ivoire), 30 décembre. — L'évêque français chargé du vicariat apostolique de la côte d'Ivoire, Mgr Moury, de passage ici, au cours de sa tournée pastorale, vient d'être mordu à la jambe droite par un serpent d'une espèce très venimeuse spécial à nos régions de l'équateur.

On a immédiatement fait au prélat une injection de sérum qui a atténué les redoutables effets de la morsure. Néanmoins, Mgr Moury a dû s'aliter et ne sera pas rétabli avant un certain temps.

Mgr Moury, bien qu'il ne soit âgé que de 52 ans est le type du « vieil africain ». Il a quitté de très bonne heure son pays natal de Brionde pour aller, comme missionnaire des grandes missions africaines de Lyon, tout d'abord en Egypte, au collège de Tantah, puis à Mohallah.

En 1899, il est passé à la côte d'Ivoire. Il a fondé deux villes : Abidjan, sa résidence (si le mot n'est pas trop pompeux) et Katiola; il y est devenu préfet apostolique en 1910.

Cet évêque missionnaire a déjà perdu un œil.

Deux cents personnes meurent d'une maladie inconnue aux Indes

Londres, 30 décembre.— On mande d'Hallabahad aux « Central News » qu'une épidémie qui sévit dans la région de Karos a causé de nombreuses victimes.

Dans le district de la frontière, entre la Perse et l'Afghanistan, 200 personnes sont mortes ces jours derniers. Tous les médecins se demandent quelle peut être cette mystérieuse maladie.

UNE ACTRICE CUBAINE

en voulant sauver son chien tombé à la mer est happée par un requin et dévorée

New-York, 30 décembre.— La mort épouvantable d'une actrice cubaine, Otelia Rivas est racontée par un télégramme de Tampico parvenu ici aujourd'hui.

La malheureuse a été dévorée par un requin le 25 novembre dernier en essayant de sauver son caniche tombé à la mer lorsque le paquebot « Esperanza », à bord duquel se trouvait l'actrice, s'était échoué sur les récifs. Les passagers, témoins de la mort horrible de la jeune femme, la virent pour la dernière fois lutter désespérément dans la mer contre quelque ennemi invisible.

Quelques semaines plus tard, des pêcheurs prirent au harpon un gros requin et en le dépeçant, ils trouvèrent dans son estomac les bijoux que portaient Mme Rivas ainsi que son turban, une quantité de cheveux humains et le collier du chien. Les membres de la troupe dont faisait partie la malheureuse actrice ont depuis reconnu formellement les bijoux trouvés dans le corps du requin.

LÉGION D'HONNEUR

LA PROMOTION RONSARD

Paris, 30 décembre. — La promotion Ronsard, telle quelle a été arrêtée par M. François-Albert, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, sera vraisemblablement examinée demain par le conseil de l'ordre de la Légion d'honneur. Dans ces conditions, cette promotion pourrait paraître dans les tous premiers jours du mois de janvier.

Le contrôle des territoires rhénans

LA RÉDUCTION DES FRAIS D'OCCUPATION

Paris, 30 décembre. — M. Herriot a reçu ensemble : le général Nollet, ministre de la Guerre; le général Guillaumat, commandant l'armée du Rhin; M. Tirard, haut commissaire de France sur les territoires rhénans, et M. Lamoureux, rapporteur général adjoint de la commission des Finances de la Chambre, avec qui il a étudié la réduction des frais des armées d'occupation alliées et des organismes dépendant de la haute commission interalliée des territoires rhénans.

Aux termes du traité, ces frais incombaient à l'Allemagne, et étaient complètement distincts des paiements au titre des réparations.

Depuis l'adoption du plan Dawes, ces frais, réduits au strict minimum, doivent être incorporés dans le montant des annuités prévues par les experts.

Les funérailles de M. Eug. Touron sénateur de l'Aisne

Paris, 30 décembre. — Ce matin, ont été célébrées, en l'église Saint-François de Sales, les obsèques de M. Eugène Touron, sénateur de l'Aisne, ancien vice-président du Sénat, président de la Chambre de commerce de Saint-Quentin, président de l'Association de l'industrie, de l'agriculture française.

Les cordons du poêle étaient tenus notamment par MM. Belvin-Champeaux, vice-président du Sénat; J. Pichon, vice-président de l'Association de l'industrie et de R. S. Carmichael, président des syndicats patronaux des industries textiles de France.

Plusieurs discours ont été prononcés, notamment par M. Pichon, député du Nord.

PETITES NOUVELLES

— Le dirigeable anglais « R-33 », complètement modifié et en état de sortie, va être envoyé à Pulham Norfolk, base d'essai. Le « R-38 » doit être essayé sur le parcours Londres-les Indes.

— Un incendie a détruit tout le district commercial de la ville de Corinthe (Mississipi) y compris l'hôtel des postes, la banque principale et l'Opéra.

DU MYSTÈRE
DE L'ÉMOTION
DU SENTIMENT
C'est tout cela que nos lecteurs traverseront dans
Une histoire charmante
Un récit captivant
LE ROMAN POPULAIRE
LES DEUX GOSSES
DE PIERRE DECOURCELLE
que nous commencerons
—: à publier :—
AU DEBUT DE JANVIER 1925

Un grave accident à Marcq-en-Barœul

Un hangar secoué par la tempête s'effondre et blesse mortellement un entrepreneur tourquenois

Un grave accident, dû à la tempête violente qui a soufflé pendant toute la journée d'hier, est survenu mardi après-midi à Marcq-en-Barœul et a provoqué, dans cette commune, une vive émotion. M. Bigotte, entrepreneur de charpente et menuiserie à Tourcoing a été écrasé et tué presque sur le coup par la chute d'un hangar en construction qui s'est effondré subitement sous la violence du vent. Voici les circonstances dans lesquelles s'est déroulé ce pénible accident :

Au début de l'après-midi de mardi, M. Jean-Baptiste Bigotte, entrepreneur de charpente et menuiserie, 48, rue de l'Espierre à Tourcoing, quittait cette ville en automobile et se rendait, en compagnie d'un de ses fils, rue du Tissage, au hameau du « Plouich » à Marcq-en-Barœul, surveiller les travaux d'un hangar en construction à cet endroit.

Vers 16 h. 30, M. Bigotte père se trouvait sous ce hangar en conversation avec son contremaître quand le vent se mit à souffler en rafale très violente. Le hangar s'effondra tout à coup. Trois ouvriers, un couvreur et deux charpentiers, occupés à leur travail et juchés à une hauteur de six à sept mètres glissèrent sur le sol, en même temps que la charpente et furent quittes pour la peur.

Quant à M. Bigotte, malgré le cri de « attention » poussé par le contremaître, il ne put se sauver à temps et reçut sur la tête une « ferme », grosse poutre utilisée pour le montage du hangar.

Les ouvriers, affolés, s'empressèrent autour de leur patron qui gisait à terre avec une grave blessure au crâne. On lui ne tant après, une voiture d'ambulance transporta la victime à son domicile à Tourcoing. Mais, en cours de route, M. Bigotte succombait à ses blessures et rendait le dernier soupir.

Le défunt était âgé de 63 ans. Il laisse deux fils qu'il occupait à son entreprise rue de l'Espierre à Tourcoing et une fille qui habite la Belgique. Mme Bigotte est décédée en cours de la guerre des suites de l'occupation allemande.

M. Bigotte était très connu et très estimé à Tourcoing où l'on se plaisait à rendre hommage à son excellent caractère et à sa vie laborieuse. L'accident de mardi, qui l'enlève si brutalement à l'affection de ses siens et à la sympathie de ses nombreux amis, causera d'unanimes regrets.

LE MOUVEMENT COMMUNISTE

DES CELLULES A L'ECOLE

Ce ne sont pas les journaux « bourgeois » qui l'inventent. C'est le texte même d'une résolution votée par le Congrès des jeunesses communistes, d'après l'organe officiel du parti qui le dit : Il y a des cellules jusqu'à l'école. Et voici ce qu'elles doivent faire :

1. Le deuxième Congrès regrette la pénétration de cellules d'école déjà formées;

2. Les cellules doivent se former pour lutter contre : les injustices, les brutalités, les chants patriotiques, la gymnastique et le salut militaire, le marais et l'histoire;

3. On lutte aussi en faisant la propagande pour les groupes d'enfants en organisant l'opposition aux maîtres, en demandant aux adultes de former des conseils de parents.

La grève générale du personnel de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing

AUCUN TRAMWAY N'A CIRCULÉ DURANT LA JOURNÉE DE MARDI

La grève générale du personnel de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing (mécaniciens, receveurs et hommes de dépôt), votée lundi soir, au cours d'une réunion tenue à « La Paix », a été effective mardi matin. Aucune voiture n'est sortie des différents dépôts, le personnel ne s'étant pas présenté à l'heure ordinaire.

Ce manque de tramways a causé une grande gêne à la population ouvrière tant de Roubaix-Tourcoing que des communes environnantes qui chaque jour, emploie ce moyen de locomotion pour se rendre à son travail. Des retards considérables ont été constatés non seulement à la rentrée des usines mais aussi à celle des magasins et des bureaux car la très grande partie des quelques dix mille habitants des communes voisines qui viennent travailler en ville, ne supposait pas que cette grève aurait eu lieu et n'a pu être touchée suffisamment à temps par le « Journal de Roubaix » pour se mettre en route plus tôt.

Ces habitants des communes de la banlieue ont donc été obligés pour se rendre pédestrement à leurs occupations, d'accomplir un assez long trajet, alors que la température était des moins clémentes.

Tous formulent des vœux pour que ce conflit prenne rapidement fin ou pour qu'au moins un service réduit soit assuré.

D'autre part, par suite de l'absence totale de tramways, la ville et plus particulièrement le centre, ont paru mornes et désertes.

A LA MAIRIE DE TOURCOING

M. le docteur Leduc, maire de Tourcoing, a reçu, mardi matin, à l'Hôtel de Ville, M. Toussaint, directeur de la Société de l'E.L.R.T., avec qui il s'est entretenu du conflit qui prive la ville de toutes communications par les tramways.

M. le docteur Leduc recevra également M. Molard, secrétaire du Syndicat des employés de tramways. M. le docteur Leduc a émis la suggestion d'une réunion avec les autorités municipales de Roubaix.

A LA PREFECTURE

Au cours de l'après-midi, M. Molard, secrétaire général du Syndicat des employés de tramways, a été appelé à la Préfecture où il a eu une entrevue avec M. Hudelo, préfet du Nord.

Les pourparlers engagés se sont poursuivis assez tard et on ne tardera pas à connaître la suite qu'ils comporteront.

Clara Dewetter a-t-elle droit aux circonstances atténuantes ?

La femme Clara Dewetter qui, il y a quelque temps, tenta de tuer une petite servante de Roubaix, Mlle Agnès Bossut, en la précipitant hors d'un train en marche, a été examinée par le docteur de la Maison d'arrêt de Lille.

Le médecin a pu se rendre compte que Clara Dewetter se trouvait dans une situation intéressante. A la suite de cette constatation, on se demande si l'inculpée n'a pas commis son acte criminel dans un moment d'exaltation ou d'égarement imputable à son état particulier. En ce cas, Clara Dewetter pourrait évidemment bénéficier des circonstances atténuantes.

DERNIÈRE HEURE

LES DETTES INTERALLIÉES

La France s'acquittera des dettes contractées envers l'Amérique et l'Angleterre

Paris, 30 décembre. — Le fait que les dettes de guerre de la France, non seulement envers les Etats-Unis, mais aussi envers l'Angleterre figurent dans l'inventaire de M. Clémentel avec la mention « pour mémoire » n'implique de la part du gouvernement aucune idée de répudiation. A plusieurs reprises, le mémoire officiel insiste expressément sur sa volonté de tenir ses engagements financiers.

Une conférence financière interalliée doit se réunir à Paris le 6 janvier prochain. Elle aura notamment à fixer la répartition des paiements de l'Allemagne suivant le plan Dawes pendant les quatre années à venir. Dès que la France recevra du Reich des versements en espèces importants, dès que sa situation économique et financière ébranlée par la guerre se sera rétablie, elle s'acquittera.

Si une preuve de la bonne volonté de la France en cette matière était nécessaire, on la trouverait dans cette constatation que depuis 1920 elle a payé aux Etats-Unis, soit pour les stocks, soit pour sa dette commerciale, 248 millions de dollars.

D'ailleurs, M. Myron T. Herrick, au cours d'un entretien qu'il a eu cet après-midi avec M. Herriot, a dû recevoir tous apaisements sur les intentions du gouvernement français.

L'ÉVACUATION DE LA ZONE DE COLOGNE

La note à envoyer à l'Allemagne

Londres, 30 décembre. — L'« Agence Reuter » croit savoir qu'une commission de la Conférence des Ambassadeurs a maintenant terminé la rédaction du projet de note qui doit être présentée au gouvernement allemand au sujet de l'évacuation de Cologne.

Ce projet a été soumis aux divers gouvernements intéressés. La Conférence des Ambassadeurs se réunira à nouveau demain. On pense que les divers ambassadeurs connaîtront alors les vues de leurs gouvernements respectifs. Il est probable qu'il soit nécessaire d'y apporter un ou deux changements. On estime donc qu'on ne pourra pas envoyer la note demain.

Un point, cependant, est définitivement réglé, les textes seront identiques.

Déclarations de M. Stresemann

Berlin, 30 décembre. — M. Stresemann a parlé devant un auditoire de journalistes étrangers, de la question de l'évacuation de la zone de Cologne.

Il a posé en principe, qu'une prolongation de l'occupation de la zone de Cologne n'offrirait aucun intérêt pour l'Angleterre, et que l'initiative d'une telle prolongation ne saurait venir de cette dernière puissance.

Tout en défendant le point de vue allemand, le ministre des Affaires étrangères du Reich se livra à une série d'attaques passionnées contre la politique française, la Chambre, les journaux et le Gouvernement français et les officiers français de la mission de contrôle.

Il affirma une fois de plus que l'Allemagne est complètement désarmée. Le Gouvernement du Reich espère que le rapport de la Commission interalliée de contrôle sera publié intégralement de façon à pouvoir y répondre. Si le gouvernement allemand était mis au courant de manquements, il prendrait immédiatement toutes les mesures nécessaires d'accord avec les Alliés.

Il y a complet accord entre la France et l'Angleterre

Londres, 30 décembre. — Les négociations diplomatiques sur le projet de réponse à l'Allemagne relativement à l'évacuation de Cologne, poursuivies de part et d'autre dans le plus grand désir d'entente, ont abouti dès cet après-midi, c'est-à-dire beaucoup plus rapidement qu'on ne l'espérait. Sans qu'on puisse, pour le moment, entrer dans les détails, on peut indiquer que le projet élaboré à Paris a été retourné par le gouvernement anglais sans avoir subi de modifications importantes et que le résultat est celui qu'on pouvait souhaiter.

La conférence des Ambassadeurs sera en mesure de prendre dès demain mercredi, sa délibération concernant la remise de sa note à l'Allemagne.

M. DE HOESCH PARLE A M. HERRIOT DE LA SITUATION POLITIQUE EN ALLEMAGNE

Paris, 30 décembre. — M. de Hoesch, ambassadeur, a été reçu cet après-midi au Quai d'Orsay par M. Edouard Herriot.

M. de Hoesch, qui est rentré tout récemment de Berlin, a fait au président du Conseil, un exposé de la situation politique en Allemagne et des répercussions que les résultats des dernières élections pourront avoir sur la politique extérieure du Reich.

Une réunion de la Commission sénatoriale des départements dévastés

Paris, 30 décembre. — La Commission sénatoriale des départements dévastés s'est réunie sous la présidence de M. Lucien Hubert. M. Poulle a été nommé rapporteur de la proposition tendant à porter à 5 ans les délais de prescription de l'article 51.

M. Henri Merlin a été nommé rapporteur de la proposition adoptée par la Chambre relative aux débits de boissons dans les régions dévastées et de divers projets portant ratification de plusieurs décrets relatifs à l'Alsace-Lorraine.

M. de Lubersac interviendra dans la discussion des dommages provisoires au sujet de divers articles relatifs aux régions libérées.

LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Un ordre du jour de la « Confédération des travailleurs intellectuels »

Paris, 30 décembre. — Dans sa réunion tenue, cet après-midi, la section de presse de la Confédération des travailleurs intellectuels, a adopté à l'unanimité un ordre du jour regrettant que les poursuites engagées contre l'« Eclair » aient été sans tenir compte des garanties de la loi de 1881 qui est la charte de la presse.

L'ENQUÊTE SUR LES FONDS ÉLECTORAUX

LE ROLE DE M. BILLIET A L'U. I. E.

Paris, 30 décembre. — La Commission d'enquête sur les fonds électoraux, réunie mardi à 15 h., sous la présidence de M. Pierre Renaudel, a entendu d'abord la déposition de M. Le Poulen, trésorier-adjoint de l'Union des Intérêts Economiques. Ce dernier a expliqué quel était le rôle joué par lui dans ce groupement. Il dit, notamment, qu'il existait au sein de l'U. I. E., une caisse électorale appartenant exclusivement à M. Billiet, auquel étaient versées les grosses souscriptions dont il prenait la responsabilité.

M. Le Poulen ajoute : « Je pense que B. Billiet ne faisait pas attention à la nuance politique des candidats. Il ne s'occupait que de leur programme économique. »

Puis il signala qu'il y avait une caisse générale dont il ne connaissait pas la répartition et qu'il ignorait totalement le maniement de ces fonds.

M. Delaunay-Belleville refuse de prêter serment

On entend M. Delaunay-Belleville, vice-président de l'U.I.E. M. Delaunay-Belleville dit que malgré sa déférence pour la commission, il ne lui est possible ni de prêter serment, ni de faire aucune déclaration. Cette partie du procès-verbal sera transmise au *Garde des Sceaux à toutes fins que de droit.*

M. Gaillard ne prêtera serment que sur un crucifix

M. Gaillard, vice-président de l'U.I.E., président de la Fédération des Syndicats de l'épicerie, déclare qu'il ne peut, en raison de ses convictions religieuses, prêter serment que sur un crucifix.

M. Delthil, rapporteur général, et la commission remettent à une autre séance l'audition de ce témoin pour lui permettre de prêter serment devant un crucifix. La séance est levée.

L'AGITATION COMMUNISTE

LE COUP DE MAIN DE REVAL

Une liste de 2.000 personnes destinées à être exterminées

Revel, 30 décembre. — Au cours d'une perquisition opérée en vertu de l'instruction ouverte sur le coup de main communiste, les autorités judiciaires ont découvert à Fornau non loin de près de 2.000 personnes destinées à être exterminées immédiatement après la transmission du pouvoir aux bolchevikes, ce qui représente plus de dix pour cent de la population de la ville.

LE GARAGISTE DERVAUX devant les Assises de la Seine

La troisième audience

Paris, 30 décembre. — La troisième audience du procès Dervaux s'est poursuivie par l'audition des témoins.

Un jeune garçon épicier, employé chez le beau-frère de la victime, affirme avoir vu une femme se présenter à l'épicerie pour aviser Mme Germaine Dervaux que son mari lui avait offert une somme d'argent pour le précipiter sur le rails du Métropolitain.

Un deuxième employé raconte qu'ayant accidentellement failli tuer Mme Germaine Dervaux, l'accusé lui aurait dit : « Si tu avais réussi, je t'aurais payé six mois de campagne ».

Mme Dervaux, mère de l'accusé, se borne à affirmer que la victime avait des amis et en donne comme preuve que c'était elle qui « portait les lettres ».

L'affaire des lettres

Avant que Me Pelletier commence à parler, l'avocat général demande qu'on liquide l'affaire des lettres dont le défenseur de Dervaux a dit qu'il ferait état dans sa plaidoirie.

Me Torrès, devant une salle stupéfaite, lit une lettre écrite soi-disant par Mme Dervaux, datée du 23 mai 1923 et qui spécifie que Mme Dervaux autorisait son mari à la tuer, car elle avait été trop malheureuse; elle léguait à ce dernier tout ce qu'elle possédait à condition qu'il fit ensevelir son corps dans son pays.

Il y a également un brouillon de lettre du mêmes daté de 1921 et adressé à Mlle Yvonne Péri qui fut l'amie de Dervaux; Mme Dervaux reprochait en termes violents à Mlle Péri d'avoir tué son enfant.

La scène de la victime déclare que ce brouillon ne peut avoir été écrit par Mme Dervaux.

Questionné par le président, Dervaux déclare que ce brouillon doit être de lui.

Me Pelletier commence sa plaidoirie et demande aux jurés un verdict sans atténuation.

L'audience est ensuite levée. Aujourd'hui mercredi, réquisitoire, plaidoirie et verdict.

SALVAT ACCUSÉ D'AVOIR TUÉ SA FILLE EST ACQUITTÉ

Reims, 30 décembre. — Le jury, après une délibération de vingt minutes, rend un verdict négatif. Salvat, accusé d'avoir tué sa fille est acquitté.

UNE TROUVAILLE DE 1.900.000 FRANCS

Benton, 30 décembre. — Un homme d'équipe a trouvé, en gare de Menton, dans le train 000 arrivant, à 19 h. 30, 68 titres de rente néerlandais, ayant une valeur de 1.900.000 fr.

UN INGENIEUR RUSSE

nous offre gracieusement l'utilisation d'une de ses inventions

Paris, 30 décembre. — L'ingénieur russe Makhouine, dont les découvertes sont actuellement à l'étude dans les services de l'armée, vient d'adresser à M. Paul Benezet, commissaire général à la Guerre, une lettre par laquelle il offre gracieusement à la France le droit d'utiliser pour les besoins de la défense nationale le procédé de son invention qui permet de substituer les huiles lourdes minérales ou végétales à l'essence dans les moteurs à explosion.

ON ARRETE UN CONTROLEUR DES POSTES

INCULPÉ DE DÉTOURNEMENTS D'UN DEMI-MILLION

Rouen, 30 décembre. — Sur la plainte du directeur des Postes de Rouen, la police mobile vient de terminer, par l'arrestation d'un contrôleur des postes, Alexandre Rabail, âgé de 52 ans, demeurant à Beberel, près de Rouen, une longue enquête relative à une affaire de détournements au préjudice des P.T.T. détournements qui atteignent près d'un demi-million.

Dans une partie secrète du bureau de Rabail, la police a découvert pour 200.000 fr. de billets de banque et de titres.

Le contrôleur a été mis à la disposition du Parquet.

LES SALAIRES DES MINEURS

Saint-Etienne, 30 décembre. — Une réunion a été tenue à la Préfecture, entre le Comité des mineurs confédérés et le Comité des houillères de la Loire, une entrevue au sujet du réajustement des salaires. Après avoir exposé la situation dans les charbonnages en général, notamment dans le Nord et en Belgique où on envisagerait une diminution possible des salaires pour janvier et mars prochain, le Comité des houillères a déclaré ne pouvoir que maintenir le statu quo. Les représentants des ouvriers se sont retirés en déclarant qu'ils allaient en référer à leurs syndicats.

Dernières Nouvelles Locales

CONCERTS ET SPECTACLES

ROUBAIX

« Rigoletto » et « Suite de danses » à l'Hippodrome-Théâtre

Après « Aïda », le Théâtre de Gand a proposé hier, à notre méditation l'opéra « Rigoletto », du même Verdi, mais rajeuni de vingt ans. Ce n'est plus ici l'œuvre mélangée d'effets wagnériens et de traditions françaises que nous avons entendu le mois dernier, c'est l'opéra italien dans toute son ampleur, avec ses qualités brillantes et un peu factices, ses recherches d'effets pathétiques un peu faciles, mais le charme spontané du Verdi de 1850.

Les interprètes l'ont défendu avec chaleur et l'ensemble fut très soigné. La ferme direction du remarquable musicien qu'est M. de Prêter, produit toujours les meilleurs effets et le réalisation y gagne en unité et en cohésion.

Mlle Dina Claire qui a soutenu avec aisance le rôle assez lourd de Gilda, a pu y faire valoir ses dons remarquables. La voix est pure et ne trahit jamais la fatigue. Et nous ne pouvons que confirmer les précédents que nous lui avons faites naguère. La jeune artiste fut justement acclamée après sa très belle exécution du solo au 2e acte, ainsi que celle des duos rendus de concert avec M. Daman.

Nous connaissions assez le talent de M. Daman, qui est surtout un remarquable comédien, pour prévoir qu'il serait brillant dans le rôle de « Rigoletto ». Nous n'avons pas été déçus et nous avons pris grand plaisir à suivre son interprétation sobre et dramatique de ce rôle de bouffon. La romance du 3e acte, « Courtisans, race vile... », fut exécutée avec couleur et intelligence.

Quant à M. Ferdi Bero, qui était le duc de Mantoue, il a rempli son rôle avec soin. Le lamieux air « Comme la plume au vent... », lui valut un succès. Cependant, nous lui signalons la diction un peu lourde, qui serait à soigner. M. Bero et les deux artistes dont nous venons de parler ont exécuté, en compagnie de Mlle Grégoire, le difficile quatuor du 3e acte, de façon parfaite. Nous les en félicitons.

MM. Marco, Carpentier et Mlle Gouy ont rempli consciencieusement des rôles secondaires. Et le corps de ballet contribua par son exécution soignée du menuet du 1er acte, au bon ensemble de l'interprétation.

Le spectacle se terminait par une série de danses sur des textes de Grieg, de Berlioz et de Chopin, où Mlles Loretty, Gelman et Verveort et leur gracieuse phalange, toujours appréciées à Roubaix, ont eu l'occasion, une fois de plus, de se faire applaudir.

Nous avons beaucoup prisé l'heureuse interprétation chorégraphique de danses extraites de Peer Gynt, notamment : « Dans le Hall du Roi des Montagnes » et la « Danse d'Anitra », ainsi que la « Danse des Sylphes » de Berlioz. Mais par contre, nous frémissons à l'idée de ce que doivent penser les mânes de Chopin de notre génération qui ne craint pas d'exécuter des danses à propos de ses œuvres. Ce n'est pas que nous considérions la danse comme un art secondaire. Il n'y a pas de hiérarchie dans le beau. Ce n'est pas non plus que nous mettions en cause le talent des danseuses du ballet de Gand, qui est très subtil. Mais jusqu'à présent, les tentatives qui ont failles de traduire par le geste la désespoir si intime, si profond et si [illegible] la douloureuse sensibilité de ce poète doublement tourmenté qu'est Chopin, ont toujours été faites en vain. C'est que le geste, si charmant soit-il, est lourdement concret. Il comporte une signification limitée qui convient à l'expression de sentiments simples et universels, tels que la joie, la furie ou encore la grâce et la séduction. La musique de Chopin, au contraire, s'adresse au petit nombre qui vient du cœur, de ses détours infinis et impénétrables et ne se plaît pas dans les grandes assemblées. Et c'est toujours une hérésie de vouloir l'unir à la chorégraphie qui lui est étrangère.

Ceci dit, nous ne voudrions pas manquer de rendre hommage aux efforts louables de Mlle Verveort et du corps de ballet qui ont interprété une valse et un nocturne avec une probité méritoire, et, si elles n'ont plus ajouté à la maîtrise du maître, au moins nous ont-elles offert un spectacle plein de grâce et d'agrément.

P. C.

LES RÉCEPTIONS DU NOUVEL AN A L'EVÊCHÉ

Mardi après-midi, de très nombreux ecclésiastiques du diocèse ainsi que les religieux des divers ordres se rendaient à l'évêché pour représenter à l'évêque de Lille, Mgr Quillet, leurs vœux pour l'année 1925.

A 14 heures 30, le grand salon de réception regorgeait de visiteurs, parmi lesquels on remarquait Mgr Fremeaux, doyen du chapitre cathédrale Vandame et Mgr Carton.

Se faisant l'interprète de tous, M. le chanoine Pruvella, archiprêtre de Sainte-Marie Madeleine à Lille, a présenté les vœux de bonheur à Mgr Quillet à qui il a rendu hommage pour sa paternelle bonté.

L'évêque de Lille a dit sa gratitude pour les vœux exprimés et répondu par des souhaits à l'adresse de ses prêtres, de leurs familles terrestres et spirituelles. Il a donné ensuite la bénédiction à ses prêtres agonisants.

UNE AUTO SE JETTE SUR UN PYLONE A MARCQ-EN-BARŒUL. — Mardi après-midi, vers 17 h., une auto venant de Lille, et se dirigeant sur Marcq-en-Barœul, heurta un pylone avec violence en face de la mairie de cette dernière localité.

Les occupants, M. Lemaire, notaire à Lambres (Pas-de-Calais), et Mme Lemaire, eut été légèrement contusionnés.

Dernières Nouvelles Régionales

DANS LA LEGION D'HONNEUR

Paris, 30 décembre. — L'« Officiel » publie la nomination de M. Pichon, lieutenant-colonel au 110e d'infanterie, comme commandeur de la Légion d'honneur.

Les promotions et nominations des officiers et chevaliers, militaires des réserves, paraîtront incessamment au « Journal officiel ».

UN IMPORTANT INCENDIE A BOULOGNE

Mardi soir, vers 21 h. 40, le feu s'est déclaré dans les ateliers de fonderie de la maison Caillies et Lecler. Les pompiers purent préserver une partie du bâtiment. Les ateliers de la fonderie où se trouvaient de nombreux modèles furent la proie des flammes. Les dégâts sont importants.

LE GENERAL SCHULTZ NOMMÉ GOUVERNEUR DE DUNKERQUE. — Paris, 30 décembre. — Le général de brigade Schultz, nouvellement promu, est nommé gouverneur de Dunkerque et commandant du secteur de Dunkerque.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

du mardi 30 décembre

COTONS

LIVERPOOL, 30 décembre.

Ventes, 5.000; importations, 45.924; Amérique, baisse 1; Brésiliens, hausse 1; Egyptiens, baisse 50

NEW-ORLEANS, 30 décembre.

Cotons Middling Upland. — Disponible, 24.33; — Cotons à terme: Sur mars, 24.43-45; sur mai, 24.72-75.

NEW-YORK, 30 décembre.

CLOTURE. — Cotons Middling Upland. — Disponible, 24.65; — à terme: Sur janvier, 24.18; février, 24.34; mars, 24.50-54; avril, 24.67; mai, 24.64-66; juin, 24.80; juillet, 24.87; août, 24.90; septembre, 24.40; octobre, 24.19-16; novembre, 24.131 décembre, inscrit.

RECETTES

Aux ports de l'Atlantique, 11.000; aux ports du Golfe, 48.000; aux ports du Pacifique, nulles; dans les villes de l'intérieur, 20.000.

EXPORTATIONS

Pour la Grande-Bretagne, 32.000; France et Continent, 34.000; pour le Japon, 10.000.

Marché des changes à l'Etranger

du mardi 30 décembre 1924

Londres: Sur Paris, 87.405; Bruxelles, 94.055; Esp. hors banque, 6 16/16; P. 64 à court terme, 6 3 1.

New-York: Sur Paris, 541 ½; Londres, 476,50; Chèques touristes, 478.00; Bruxelles, 498 ½.

Amsterdam: Sur Paris, 18.87 ½; Bruxelles, 19.37 ½.

Alexandrie: Sur Londres, 97 ½.

Rome: Sur Paris, 120; Londres, 118.40.

Milan: Sur Paris, 120.

Genève: Sur Paris, 97.77 ½; Londres, 24.20 ½; Bruxelles, 20.00.

Madrid: Sur Paris, 33.97; Londres, 19.00 ½; Bruxelles, 23.02; Amsterdam, 100.30; New-York, 470.